L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 13 JUIN 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 juin.—Temps partiellement nuageux, chaud, orageux et humide en plus haute vague du Sud, temps partiellement couvert et pluie.

Température du 12 juin 1880.

Thermomètre de C. Durazzo, Opticien.	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	76	24
Midi	86	30
3 P. M.	86	30
6 P. M.	82	28

Stations météorologiques.

Samedi, 12 juin, 7 h. 56 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	98	Louisville, Ky.	92
Atlanta	89	Memphis, Tenn.	88
Galveston, Tex.	80	Mobile, Ala.	86
Cairo, Ill.	92	Montgomery, Ala.	88
Chattanooga, Tenn.	88	Nashville, Tenn.	88
Shreveport, La.	90	New Orleans, La.	84
Vicksburg, Miss.	88	Pensacola, Fla.	86
Brownsville, Tex.	80	Savannah, Ga.	84
Corsicana, Tex.	76	Springfield, Mo.	90
Corpus Christi, Tex.	86	St. Louis, Mo.	90
Key West, Fla.	88	St. Paul, Minn.	82
La Crosse, Wis.	82	Vicksburg, Miss.	90
Leavenworth, Kas.	92	Wilmington, N. C.	76

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	6.01	Nashville, Tenn.	2.00
Cairo, Ill.	22.05	New Orleans*	7.00
Chattanooga, Tenn.	9.05	Omaha, Neb.	10.07
Shreveport, La.	8.03	Pittsburg, Pa.	1.07
Keokuk, Iowa	8.07	Shreveport, La.	12.09
La Crosse, Wis.	11.06	St. Louis, Mo.	30.01
Leavenworth, Kas.	10.09	St. Paul, Minn.	4.09
Louisville, Ky.	6.05	Vicksburg, Miss.	26.02
Memphis, Tenn.	17.10	Yankton	4.08

* Au-dessus du niveau des basses eaux de 1874.

JAMES A. BARRY,
Sergent (Brevet) Corps. U. S. A.

Mariages, enregistrés et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

MARIAGES—John J. Brown à Mlle Therese Fitzgerald.

Bernard L. Freshitzing à Mlle Sarah J. Chittenden.

Hodgah C. Reuss à Mlle Caroline Arvevo.

Ely Brunemann à Mlle Theodore H. F. B. Spohn.

Robert Foote à Mlle Mary Taylor.

V. J. Valdez à Mlle L. Fanon.

Benj. G. Wright à Mlle Emma Brown.

Joseph Laviano à Mlle Aimée Deathain.

Jessie Conley à Mlle Margaret Aitken.

William L. Farrell à Mlle Mary Hearne.

Antonino Guerino à Mlle Anna E Jennings.

NAISSANCES—Mme Hy. C. Stone, un garçon, 2 juin.

Mme James Smith, une fille, 11 juin.
" Dr J. Rodrigues, une fille, 11 juin.
" Herman Dreer, un garçon, 8 juin.
" S. R. Terrasson, une fille, 8 juin.
" Frank Williams, un garçon, 11 juin.
" H. Maes, une fille, 25 mai.
" Pio Pitella, un garçon, 1er avril.
" Hy. D. Hart, un garçon, 8 juin.
" Arthur Coste, un garçon, 8 juin.
" Gustave X. Gast, une fille, 16 janv.
" Emile L. Carrière, un garçon, 6 juin.

DÉCÈS—Eli Tel, c, 67 ans, rue Magnolia, près de la rue Valence, natif des Etats-Unis.

Margaret Briggs, c, 49 ans, No 336 rue Jackson, native de la Louisiane.

Hannah Calhoun, c, 60 ans, cota des rues White et Evate, natif de la Virginie.

Charles Walsh, 11 jours, rue White.

Virginie E. Dermayl, 5 ans, coin de la rue Deumême et Annunciation.

Harry F. Green, 23 jours, rue Constantinople, près de la rue Laurel.

Mme John Schmitz, 73 ans, coin des rues St Claude et Esperance, native d'Allemagne.

Jean M. Reaux, 9 jours, paroisse St Bernard.

Reuben Hobbs, c, 40 ans, coin des rues Perdido et White, natif du Missouri.

Gustave Frisbie, 2 mois, No 64 rue Bourbon.

Paul Dupart, 21 ans, No 4 rue Musique.

Maria S. Duhanchat, c, 7 mois, No 369 rue Villiers.

Les Continental Guards, qui, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, doivent assister, le 19 du courant, à la célébration du centenaire de la bataille de Bunker Hill, à Boston, sont partis, hier après-midi, par le chemin de fer de Jackson.

Avant de se rendre à la gare, ils se sont arrêtés, à trois heures, à l'Hôtel de ville, où M. Isaacson, remplaçant de M. Patton, maire, leur a confié le drapeau que la Nlle-Orléans offre à Boston à l'occasion du glorieux anniversaire.

Le drapeau est de soie épaisse, blanc et blanche; il est orné de franges d'or. A droite, on voit les armes des Etats-Unis sur un fond, et, de l'autre côté, celles du Massachusetts, sur un fond bleu. La hampe est surmontée d'un pélican, emblème de la Louisiane. Le drapeau sort des ateliers de Mme Bétat, au No 192 de la rue du Canal, et leur fait honneur; ce sont MM. Humbrecht et Dannaple qui l'ont peint.

Réunion des instituteurs et des institutrices des ecoles publiques.—Les instituteurs et les institutrices des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans se sont assemblés, hier matin, au Boys' High School.

Il a été décidé d'adresser aux capitalistes la circulaire suivante:

Nlle-Orléans, 9 juin 1880.

A—

Les instituteurs et les institutrices vous demandent respectueusement le prêt de la somme que vous serez disposé à leur avancer. Ils vous offrent en garantie leurs salaires des mois de juin et de juillet, à payer à l'hôtel de ville. Les procès ont retardé la perception des taxes et causé une grande gêne parmi eux.

Ils vous référent à M. A. H. Isaacson, administrateur du département des finances, et à M. W. O. Rogers, surintendant des écoles, pour les renseignements sur les garanties qui vous sont offertes.

Ils paieront un intérêt de 10 pour cent l'an. Veuillez écrire, sur ce blanc: "Je prendrai $——— de l'emprunt, et adresser votre réponse au major E. A. Burke, bureaux du "Democrat."

Le prêt que demandent les instituteurs et les institutrices n'excède pas quarante-cinq mille piastres.

Décisions de la cour suprême de la Louisiane.—Une action institutée contre une corporation ne cesse point par l'extinction de celle-ci, lorsque l'extinction survient après l'enregistrement de la réponse.

—Si, durant un appel contre une corporation, cette dernière cesse d'exister, son ayant cause peut, volontairement ou à la demande de l'autre plaideur, devenir partie aux procédures.

—Lorsque les créanciers d'un mari cherchent à faire prévaloir leurs droits contrairement aux prétentions de la femme, celle-ci est témoin compétent, en sa propre faveur, contre eux.

—Dans un procès intenté à une femme par un créancier du mari, dans le but de faire déclarer que des propriétés inscrites au nom de la femme appartiennent au mari, le témoignage de la femme est admissible pour établir la simulation.

—Une absence volontaire de deux ans entraîne la perte du domicile en Louisiane, et les tribunaux de l'Etat ne seraient pendre connaissance d'un procès intenté dans le but de faire interdire une personne qui a perdu son domicile ici, même si cette personne n'a pas acquis de domicile ailleurs.

—Un demandeur qui cherche à obtenir des dommages d'une corporation municipale, en vertu de l'article 2453 des Revised Statutes, pour des propriétés détruites par des émeutiers, dans les limites de la corporation, est tenu de prouver que les auteurs de la destruction étaient des émeutiers aux yeux de la loi.

—L'infraction d'une police, de la part d'un assuré, décharge l'assureur de toute responsabilité, et lorsqu'il est stipulé qu'un navire devra naviguer conformément aux lois du Congrès, une violation d'une des clauses vicie la police.

—Le "mandamus" n'a pour objet que de faire observer un droit clairement reconnu, et forcer l'accomplissement d'un devoir ministériel qui se rattache à ce droit.

—Une action directe peut seule déterminer si une hypothèque ou un privilège existe, et si les mesures conservables ont été prises en vue de son maintien.

—Dans un procès intenté à un annotateur d'hypothèques pour la radiation d'une inscription, il faut que tous les intéressés soient parties au procès.

—Lorsqu'un dé'endeur a été convaincu de détournement ainsi que le déclarait l'acte d'accusation, le fait que le juge, dans son exposé, a erré en disant aux jurés que s'ils ne croyaient pas l'inculpé coupable de détournement, ils pouvaient le convaincre d'un crime différent, n'autorise pas une nouvelle audition de cause.

Cour Criminelle Supérieure. Samuels Symonds, matelot de "Iron Crew", accusé de complicité dans l'incendie du chargement de coton de ce navire, a retiré sa déclaration d'innocence et s'est reconnu coupable.

Le ministère public a la suite d'un certificat du Dr Chassaignac, médecin de la ville, a renoncé à la poursuite d'Eloi Brown, accusé d'avoir tué Henry Miller, le 10 mai, au No 2 de la rue Front.

Il a renoncé à la poursuite de Frank Fischer, accusé de vol.

E. et J. Boyard, ex-officiers de police, qui étaient reconnus coupables d'avoir détroussé Emmerit S. Michel, attaché du "City Item", le 24 avril, au coin des rues Canal et Bourgogne, ont été condamnés à trois mois de prison de paroisse et à trente piastres d'amende, chacun.

E. W. Hamilton, ex-sergent de police, qui s'était reconnu coupable d'avoir assailli Alex Wark, le 24 avril, dans la rue Collège, près Hautbinne, a été condamné à deux mois de prison de paroisse et à trois piastres d'amende.

Michael Barnaby, convaincu du port d'armes cachées, a été condamné à deux mois de prison de paroisse.—Pour le même délit, G. L. Andersen, c., a été condamné à $50.50 d'amende ou deux jours de prison, et John Lentzhiger a été jouer de prison en paroisse.

Le jugement de Geo. Simmons, accusé de coups de poignard, a été mis indéfiniment de côté.

M. Gérard Stith.—Vendredi soir, le colonel Gerard Stith, ex-membre du conseil des aldermen, ex-recorder du premier district et ex-maire de notre ville, il y a 25 ans, est mort chez lui, dans le comté de Fairfax, en Virginie, d'où il était originaire, et où il était retourné après un service de longues années, comme chef d'imprimerie, dans les bureaux du *Pickpune*. Le colonel Stith, doué d'un caractère social et très communicatif, s'était fait lui beaucoup d'amis qui le regretteront vivement.

Cours de district.—A la deuxième cour, le mandamus de Jacques Fontenac est couvert.

A la quatrième cour, dans le procès que Wm Pepperman intentait au Crescent City Railroad Company, pour quinze mille piastres de dommages, le jurié devant qui l'affaire a été plaidée, a donné gain de cause à la compagnie.

Nécrologie.—Mme Hy. C. Stone, un garçon, 2 juin.

Mme James Smith, une fille, 11 juin.
" Dr J. Rodrigues, une fille, 11 juin.
" Herman Dreer, un garçon, 8 juin.
" S. R. Terrasson, une fille, 8 juin.
" Frank Williams, un garçon, 11 juin.
" H. Maes, une fille, 25 mai.
" Pio Pitella, un garçon, 1er avril.
" Hy. D. Hart, un garçon, 8 juin.
" Arthur Coste, un garçon, 8 juin.
" Gustave X. Gast, une fille, 16 janv.
" Emile L. Carrière, un garçon, 6 juin.

DÉCÈS—Eli Tel, c, 67 ans, rue Magnolia, près de la rue Valence, natif des Etats-Unis.

Margaret Briggs, c, 49 ans, No 336 rue Jackson, native de la Louisiane.

Hannah Calhoun, c, 60 ans, cota des rues White et Evate, natif de la Virginie.

Charles Walsh, 11 jours, rue White.

Virginie E. Dermayl, 5 ans, coin de la rue Deumême et Annunciation.

Harry F. Green, 23 jours, rue Constantinople, près de la rue Laurel.

Mme John Schmitz, 73 ans, coin des rues St Claude et Esperance, native d'Allemagne.

Jean M. Reaux, 9 jours, paroisse St Bernard.

Reuben Hobbs, c, 40 ans, coin des rues Perdido et White, natif du Missouri.

Gustave Frisbie, 2 mois, No 64 rue Bourbon.

Paul Dupart, 21 ans, No 4 rue Musique.

Maria S. Duhanchat, c, 7 mois, No 369 rue Villiers.

Les Continental Guards, qui, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, doivent assister, le 19 du courant, à la célébration du centenaire de la bataille de Bunker Hill, à Boston, sont partis, hier après-midi, par le chemin de fer de Jackson.

Avant de se rendre à la gare, ils se sont arrêtés, à trois heures, à l'hôtel de ville, où M. Isaacson, remplaçant de M. Patton, maire, leur a confié le drapeau que la Nlle-Orléans offre à Boston à l'occasion du glorieux anniversaire.

Le drapeau est de soie épaisse, blanc et blanche; il est orné de franges d'or. A droite, on voit les armes des Etats-Unis sur un fond, et, de l'autre côté, celles du Massachusetts, sur un fond bleu. La hampe est surmontée d'un pélican, emblème de la Louisiane. Le drapeau sort des ateliers de Mme Bétat, au No 192 de la rue du Canal, et leur fait honneur; ce sont MM. Humbrecht et Dannaple qui l'ont peint.

Réunion des instituteurs et des institutrices des ecoles publiques.—Les instituteurs et les institutrices des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans se sont assemblés, hier matin, au Boys' High School.

Il a été décidé d'adresser aux capitalistes la circulaire suivante:

Nlle-Orléans, 9 juin 1880.

A—

Les instituteurs et les institutrices vous demandent respectueusement le prêt de la somme que vous serez disposé à leur avancer. Ils vous offrent en garantie leurs salaires des mois de juin et de juillet, à payer à l'hôtel de ville. Les procès ont retardé la perception des taxes et causé une grande gêne parmi eux.

Ils vous référent à M. A. H. Isaacson, administrateur du département des finances, et à M. W. O. Rogers, surintendant des écoles, pour les renseignements sur les garanties qui vous sont offertes.

Ils paieront un intérêt de 10 pour cent l'an. Veuillez écrire, sur ce blanc: "Je prendrai $——— de l'emprunt, et adresser votre réponse au major E. A. Burke, bureaux du "Democrat."

Le prêt que demandent les instituteurs et les institutrices n'excède pas quarante-cinq mille piastres.

Décisions de la cour suprême de la Louisiane.—Une action instituée contre une corporation ne cesse point par l'extinction de celle-ci, lorsque l'extinction survient après l'enregistrement de la réponse.

—Si, durant un appel contre une corporation, cette dernière cesse d'exister, son ayant cause peut, volontairement ou à la demande de l'autre plaideur, devenir partie aux procédures.

—Lorsque les créanciers d'un mari cherchent à faire prévaloir leurs droits contrairement aux prétentions de la femme, celle-ci est témoin compétent, en sa propre faveur, contre eux.

—Dans un procès intenté à une femme par un créancier du mari, dans le but de faire déclarer que des propriétés inscrites au nom de la femme appartiennent au mari, le témoignage de la femme est admissible pour établir la simulation.

—Une absence volontaire de deux ans entraîne la perte du domicile en Louisiane, et les tribunaux de l'Etat ne seraient pendre connaissance d'un procès intenté dans le but de faire interdire une personne qui a perdu son domicile ici, même si cette personne n'a pas acquis de domicile ailleurs.

—Un demandeur qui cherche à obtenir des dommages d'une corporation municipale, en vertu de l'article 2453 des Revised Statutes, pour des propriétés détruites par des émeutiers, dans les limites de la corporation, est tenu de prouver que les auteurs de la destruction étaient des émeutiers aux yeux de la loi.

—L'infraction d'une police, de la part d'un assuré, décharge l'assureur de toute responsabilité, et lorsqu'il est stipulé qu'un navire devra naviguer conformément aux lois du Congrès, une violation d'une des clauses vicie la police.

—Le "mandamus" n'a pour objet que de faire observer un droit clairement reconnu, et forcer l'accomplissement d'un devoir ministériel qui se rattache à ce droit.

—Une action directe peut seule déterminer si une hypothèque ou un privilège existe, et si les mesures conservables ont été prises en vue de son maintien.

—Dans un procès intenté à un annotateur d'hypothèques pour la radiation d'une inscription, il faut que tous les intéressés soient parties au procès.

—Lorsqu'un dé'endeur a été convaincu de détournement ainsi que le déclarait l'acte d'accusation, le fait que le juge, dans son exposé, a erré en disant aux jurés que s'ils ne croyaient pas l'inculpé coupable de détournement, ils pouvaient le convaincre d'un crime différent, n'autorise pas une nouvelle audition de cause.

Cour Criminelle Supérieure. Samuels Symonds, matelot de "Iron Crew", accusé de complicité dans l'incendie du chargement de coton de ce navire, a retiré sa déclaration d'innocence et s'est reconnu coupable.

Le ministère public a la suite d'un certificat du Dr Chassaignac, médecin de la ville, a renoncé à la poursuite d'Eloi Brown, accusé d'avoir tué Henry Miller, le 10 mai, au No 2 de la rue Front.

Il a renoncé à la poursuite de Frank Fischer, accusé de vol.

E. et J. Boyard, ex-officiers de police, qui étaient reconnus coupables d'avoir détroussé Emmerit S. Michel, attaché du "City Item", le 24 avril, au coin des rues Canal et Bourgogne, ont été condamnés à trois mois de prison de paroisse et à trente piastres d'amende, chacun.

E. W. Hamilton, ex-sergent de police, qui s'était reconnu coupable d'avoir assailli Alex Wark, le 24 avril, dans la rue Collège, près Hautbinne, a été condamné à deux mois de prison de paroisse et à trois piastres d'amende.

Michael Barnaby, convaincu du port d'armes cachées, a été condamné à deux mois de prison de paroisse.—Pour le même délit, G. L. Andersen, c., a été condamné à $50.50 d'amende ou deux jours de prison, et John Lentzhiger a été jouer de prison en paroisse.

Le jugement de Geo. Simmons, accusé de coups de poignard, a été mis indéfiniment de côté.

—Hier soir, à huit heures et demie, John Daily alias Sonnie Daly est entré dans le café de Mme Sherer, à Pensacola, entre les rues Moreau et Montégut, et y a enlevé une boîte contenant dix piastres. M. John Roberts, un des voisins, l'ayant vu s'emparer de la boîte, la poursuivi. Daly se voyant au moment d'être atteint, s'est retourné et a fait feu deux fois sur lui, heureusement sans l'atteindre. Daly a présenté ensuite une résolution à l'effet de protester contre l'affiliation du W. P. C. a nous dimanche son meeting habituel, dit le *Courrier de San Francisco*. Le comité nommé pour obtenir, des fonctionnaires dans par le parti, leur part des fruits pour la garde aux bureaux de scrutin, à la dernière élection, est venu rapporter que lesdits fonctionnaires refusaient de payer leur prorata. Delan a présenté ensuite une résolution à fin de protester contre l'affiliation du W. P. C. avec aucun autre parti politique. Cette résolution a été adoptée avec un amendement déclarant qu'il n'y aurait aucune préférence marquée entre Grant et Tilden comme candidats à la présidence.

Au cours de la discussion concernant l'envoi de délégués à la convention de Chicago, McMahon approuva Fiddes de payer les dépenses des délégués, attendu que, selon lui, c'était le meilleur moyen de se débarrasser d'un certain nombre de fainéants qui vivaient aux dépens des Workingmen. Rollins ajouta qu'il était dégoûté de voir tout ce qui se passait dans le sein du Workingmen's Party et avait honte de s'être associé à des hommes qui passaient tout leur temps à discuter des choses auxquelles ils ne comprenaient rien.

Au même moment, Kearney entrait dans la salle où il était salué par trois hourras. Etant invité à prendre la parole, il se tourne vers Rollins et lui dit: "Je viens de vous entendre dire que vous avisez honte d'appartenir au Workingmen's Party. Savez-vous ce qu'il a fait ce parti? Il a soulevé l'agitation en Irlande, le nihilisme en Russie et un second socialisme dans communistes en France!" (Rouhhhgement général.)

Puis, s'adressant à l'auditoire, Kearney continue: "Je veux aller à la convention de Chicago pour faire insérer dans la plateforme des greenbackers une clause anti-chinoise. Que cela plaise ou non aux Workingmen, je m'en moque. S'ils ne m'avaient pas envoyé à la convention, j'y serais allé pour mon propre compte et en dehors du W. P. C."

Ici McMahon interpelle Kearney en lui disant que les Workingmen ne l'ont pas délégué pour aller à Chicago, attendu qu'il n'y avait pas de quorum au meeting de la convention d'Etat lorsque cette mesure a été votée par une faction de la minorité.

Le président.—Cette allégation est fondée. Dennis Kearney n'est pas délégué à la convention de Chicago.

Kearney.—Ah bien! pas m'importe, je soutiendrai l'Etat en faveur du candidat du Greenback-Labor Party.

Puis, après avoir cherché, au milieu de continuelles interruptions et d'un appel à l'ordre, à expliquer ce qu'il entendait par Greenback et Labor Party, Kearney, changeant tout à coup de sujet, recommenda les mesures prises par le Board, et se mit à dire que le Sand-Lot est l'organe vital du Workingmen's Party!"

Kearney est de nouveau rappelé à l'ordre et lui fait observer que les paroles qu'il attribue à McMahon ont été prononcées par Rollins. Celui-ci cherche à atténuer le sens de ces paroles, lorsque McMahon, fort excité, s'écrie: "Si Rollins ne sait tenir ce propos au Sand-Lot, j'affirme qu'il l'a répété le lendemain matin à son Club."

Puis, se tournant vers Kearney:

"Moi, je ne crains pas de vous dire en face ce que je dis de vous en arrière. Vous n'avez qu'à m'écouter cinq minutes et l'on verra si j'ai peur de vous dire ma façon de penser." (Bravos prolongés.)

McMahon continue en attaquant violemment la conduite politique de Kearney, qu'il traite de despote et de dictateur du Parti, auquel il veut imposer un candidat greenbacker, sachant fort bien qu'il n'a pas plus de chances d'élire un Greenback qu'il ne peut à la présidence que d'être lui-même gouverneur de l'Etat. Puis il ajoute: "Quels sont les hommes qui représentent le Greenback Party? Ce sont eux qui ont été repoussés par tous les autres partis. Et vous, monsieur, dans votre grossière et impertinente épître adressée à la convention, vous nous avez insultés, nous, qui avions veillé pour la protection de votre foyer et vous avions fidèlement suivi pas à pas au péril même de notre vie!"

A ce moment, Kearney, visiblement décontenancé, quitte la salle. Aussitôt après son départ, un millionnaire nouveau de la Californie viennent féliciter McMahon de lui serrant la main. Puis, les résolutions présentées au début de la séance sont finalement adoptées comme étant l'expression des sentiments du Board.

Le Black Creek, le sonller le plus solide qui soit fabriqué; spécialité de l'Etoile Rouge.

—Un affreux accident vient de se produire sur la ligne du Nord. Le train spécial parti de Paris à huit heures du soir pour arriver à Lille à deux heures du matin, quittait l'avant-dernière nuit la gare de Saint-Just, à Amiens, lorsque le bons-chef du train, en remontant du quai dans le fourgon de queue, fit un faux pas et roula entre ce fourgon et le wagon-poupe qui le précédait.

Ce coupé était occupé par MM. de Cassé et de Canisy, qui se trouvaient en ce moment à la fenêtre et qui jugèrent l'homme perdu. Celui-ci cependant était accroché aux chaînes et avait ainsi échappé aux roues, mais il était entraîné par le train, qui avait repris toute sa vitesse.

Un proie à une émotion terrible, les voyageurs se mirent à crier pour faire arrêter le train. Peine perdue: on ne les entendit pas. Ils se précipitèrent alors sur la sonnette d'alarme: tentative infructueuse, *la sonnette ne fonctionnait pas!* Alors, de Cassé et de Canisy prirent alors une résolution héroïque; ils sortirent de leur wagon et, se traînant sur le marchepied, ils se glissèrent l'un et l'autre, au dépit des cahots et de la vitesse, entre les deux voitures.

La commençaa une lutte effrayante et pleine de péripéties, malheureusement, torturé par le frottement de ses jambes sur le ballast qui lui rappât les chairs et les os, avait presque perdu connaissance et ne demeurait cramponné aux chaînes que par une étreinte tout instinctive. Il était visible que ses forces diminuaient et qu'il allait se laisser tomber sous les roues....

Cette situation épouvantable, dit l'*Echo du Nord*, se prolongea environ dix minutes..... Les deux voyageurs parvinrent enfin à hisser le chef du train sur les tampons, le ramenèrent peu à peu sur le marche-pied et lui évitant le heurt des poutrelles sous lesquelles il passait à toute vapeur et l'introduisirent dans leur coupé. Là ils constatèrent avec horreur que les pieds du malheureux étaient usés jusqu'à la cheville.

Peu après, le train arrivait à Longueau, où le malade reçut les premiers soins avant d'être dirigé sur l'hôpital d'Amiens, où il se trouve actuellement.

Chansonnier Louis XV, à l'Etoile Rouge.

—La reine d'Angleterre vient d'atteindre sa soixante-unième année. Depuis la conquête de la Grande-Bretagne par les Normands on ne compte que 11 souverains de ce pays qui aient dépassé cet âge, ce sont: Henri Ier, mort à 67 ans; Henri III, à 65; Edouard Ier, à 67; Edouard III, à 65; la reine Elisabeth, à 69; Jacques II, à 68; Guillaume IV, à 72. Le 29 juin prochain, la reine Victoria aura régné quarante-trois ans, période qui n'a été excédée que par 4 souverains d'Angleterre, à savoir: Henri III, qui régna 56 ans; Edonard III, qui régna 50 ans; la reine Elizabeth, 45 ans et George III, 60 ans.

—M. G. Lafosse, le spirituel caricaturiste du *Journal Amusant*, est en dernier lieu, du *Triboulet*, où il signait A Grippe, est mort hier à Asnières. Il avait à peine trente-six ans.

Depuis deux ans, dit l'*Evénement*, le malheureux artiste était atteint d'une maladie de poitrine à laquelle il devait succomber, malgré les soins dévoués de sa femme. Dans la nuit d'avant-hier, se sentant perdu, il prit un revolver, se coucha sur son canapé et se brûla la cervelle. Coïncidence naguère! l'année dernière, son père, peintre de talent, se suicidait de la même façon, à la même époque et presque à la même heure.

Sculpteur hors pour hommes et pour jeunes gens, à l'Etoile Rouge.

—Une pommade d'un orthopédiste:

C'est très drôle, on peut mettre une baleine à un corset et l'on ne peut lamais

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGÈRES.

FRANCE.

La question de l'amnistie plénière.

Paris, 12—La question de l'amnistie plénière a été de nouveau débattue aujourd'hui en Conseil de Cabinet. La question est ôtée réglée en principe.

Un projet de loi va être rédigé et sera débattu dans le prochain Conseil des ministres.

Mort d'un général.

Paris, 12—Le général Aymard qui avait donné en démission, il y a quelques jours, est mort cejourd'hui.

Rejet de la proposition de conversion du 5 pour cent.

Paris, 12—La chambre des députés a rejeté la proposition de la convention des rentes 5 pour cent, par suite de la désaffection de M. Magnin, ministre des finances, qui a demandé pour le gouvernement la liberté pleine et entière de décider l'époque convenable à laquelle la conversion pourra avoir lieu.

Les deux nouveaux ambassadeurs de France.

Paris, 12—Le président Grévy a signé les nominations de M. Challemel Lacour comme ambassadeur à Londres, et de M. Emmanuel Arago, comme ambassadeur en Suisse.

Le gouvernement français demandant à l'Angleterre des explications sur les antécédents de son ambassadeur à Londres.

Paris, 12—Par suite de l'interpellation de M. O'Donnell, à la Chambre des Communes, sur les antécédents de M. Challemel Lacour, il a été publié une communication semi-officielle déclarant que M. Lacour n'a jamais été membre du gouvernement de la défense nationale, et que de plus, il n'a jamais été question de l'envoyer à Berlin comme ambassadeur.

Le 14 juillet proclamé fête nationale.

Amnistie générale.

Londres, 12—On croit que l'amnistie générale sera proclamée en France un jour de fête nationale, que la Chambre des Députés est sur le point de proclamer et qui sera le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, et qui prendra la place du 15 août, fête nationale sous l'Empire.

Débats orageux aux Cortès.

Madrid, 12—Il y a eu des débats orageux au sénat sur la question de confiance dans le gouvernement.

Le général Campos a attaqué violemment la politique du cabinet actuel. M. Canovas del Castillo a protesté contre le langage menaçant employé par le général Campos.

Marché de Londres.

Londres, 12.—Dans Mancing Lane, les marchés continuent à être calmes, mais il se manifeste une amélioration dans l'esprit des spéculateurs.

Les cours des Antilles est inactif. Les qualités de bateau inconnues sont sans demande. Quelques chargements ont été vendus aux anciens prix. Le déficit dans la récolte de Cuba se fera sentir dans les deux mois qui vont suivre.

Le café des qualités de good à fair ont obtenu des prix élevés; peu d'affaires autrement.

Mais les provenances étrangères ont été plus fermes. Il y a eu plus de livraisons et le surplus de l'assortiment sera bientôt disparu.

La quantité de Ceylan que l'on attend cette saison est petite, mais la récolte du Brésil sera abondante. On compte sur environ 840,000 de Rio et de Santos.

Il y a quelques demandes pour le thé. Les transactions sur les produits de l'Inde ont été très limitées, le riz est plus ferme et se vend convenablement.

Faillites.

Londres, 12—A la Bourse des actions aujourd'hui, ont été déclarées les faillites de J. Chenah, courtier sur le marché des chemins de fer, d'Edward Shilli, faisant le courtage des actes égyptiens et des chemins de fer américains, de Herbert Maw, marchand de thé et de café à Manchester.

Circulaire hebdomadaire de l'association des courtiers de Liverpool.

Liverpool, 12—La demande a été plus forte et le marché a été plus ferme, avec des cotes plus élevées, pendant les derniers jours. Plusieurs qualités de cotons américain ont été plus en demande. L'approvisionnement était abondant et les cotes se sont élevées de 1/8 à 3/16.

Dans les Sea Island, les affaires ont été assez bonnes, aux prix précédents. Les futurs ont ouvert fermes, et se sont devenus de plus en plus jusqu'à lundi soir. Les prix sont alors tombés; la baisse a continué mardi; mais, depuis lors, les prix ont remonté. Le marché a fermé avec les cotes les plus élevées de la semaine.

Un effroyable sinistre.—Le désastre du Narragansett.—détails.

New-York, 12—Le vapeur Narragansett parti de New-York, hier soir, pour Stonington, et le Stonington parti pour New-York sont entrés en collision, devant la rivière Connecticut à environ 11 h. 15. Le Narragansett a pris feu et a sombré.

Stonington, Conn., 12—Le Stonington est arrivé le matin à 6 heures, avec environ 50 survivants du Narragansett.

Le bossoir du premier a frappé le Narragansett tout près de la ligne de flottaison, il était environ 11 h. 30. Le choc brisa le réservoir de gaz et, en 15 minutes le Narragansett fut tout en feu. Il a sombré dans 4 brasses d'eau.

Les vapeurs City of New York, Providence accoururent au secours. Toutes les chaloupes furent jetées à la mer. Il se passa 2 heures avant que l'on eût du recueillir le dernier passager. Les officiers et l'équipage de Narragansett ont, paraît-il, bien conduite.

A l'arrivée de Stonington, hommes et femmes de la ville coururent au secours avec du linge. Il y avait a bord 35 femmes dans leurs vêtements de nuit. Une était morte avant d'arriver ici. On ne sait pas encore qui elle est. Un homme aussi est mort; le révérend Lockwood, ministre méthodiste de New York. On estime d'abord le nombre des victimes à cinquante. M. et Mme Hilson, d'Atlanta, étaient à bord avec leurs enfants. Ils étaient enfermés dans le salon.

Ils furent un moment oubliés. Quand on arriva à eux ils étaient brûlés. La mère a failli mourir de douleur. On a recueilli une dame Maut, de Brooklyn, âgée de 60 ans étendue sur le pont, sur le marche-pied et lui évitant la heurt des poutrelles sous lesquelles elle passait à toute vapeur et l'introduisirent dans leur coupé. Là ils constatèrent avec horreur que les pieds du malheureux étaient usés jusqu'à la cheville.

Peu après, le train arrivait à Longueau, où le malade reçut les premiers soins avant d'être dirigé sur l'hôpital d'Amiens, où il se trouve actuellement.

Faillites.

Londres, 12—A la Bourse des actions aujourd'hui, ont été déclarées les faillites de J. Chenah, courtier sur le marché des chemins de fer, d'Edward Shilli, faisant le courtage des actes égyptiens et des chemins de fer américains, de Herbert Maw, marchand de thé et de café à Manchester.

Circulaire hebdomadaire de l'association des courtiers de Liverpool.

Liverpool, 12—La demande a été plus forte et le marché a été plus ferme, avec des cotes plus élevées, pendant les derniers jours. Plusieurs qualités de cotons américain ont été plus en demande. L'approvisionnement était abondant et les cotes se sont élevées de 1/8 à 3/16.

Dans les Sea Island, les affaires ont été assez bonnes, aux prix précédents. Les futurs ont ouvert fermes, et se sont devenus de plus en plus jusqu'à lundi soir. Les prix sont alors tombés; la baisse a continué mardi; mais, depuis lors, les prix ont remonté. Le marché a fermé avec les cotes les plus élevées de la semaine.

Un effroyable sinistre.—Le désastre du Narragansett.—détails.

New-York, 12—Le vapeur Narragansett parti de New-York, hier soir, pour Stonington, et le Stonington parti pour New-York sont entrés en collision, devant la rivière Connecticut à environ 11 h. 15. Le Narragansett a pris feu et a sombré.

Stonington, Conn., 12—Le Stonington est arrivé le matin à 6 heures, avec environ 50 survivants du Narragansett.

Le bossoir du premier a frappé le Narragansett tout près de la ligne de flottaison, il était environ 11 h. 30. Le choc brisa le réservoir de gaz et, en 15 minutes le Narragansett fut tout en feu. Il a sombré dans 4 brasses d'eau.

Les vapeurs City of New York, Providence accoururent au secours. Toutes les chaloupes furent jetées à la mer. Il se passa 2 heures avant que l'on eût du recueillir le dernier passager. Les officiers et l'équipage de Narragansett ont, paraît-il, bien conduite.

A l'arrivée de Stonington, hommes et femmes de la ville coururent au secours avec du linge. Il y avait a bord 35 femmes dans leurs vêtements de nuit. Une était morte avant d'arriver ici. On ne sait pas encore qui elle est. Un homme aussi est mort; le révérend Lockwood, ministre méthodiste de New York. On estime d'abord le nombre des victimes à cinquante. M. et Mme Hilson, d'Atlanta, étaient à bord avec leurs enfants. Ils étaient enfermés dans le salon.

Ils furent un moment oubliés. Quand on arriva à eux ils étaient brûlés. La mère a failli mourir de douleur. On a recueilli une dame Maut, de Brooklyn, âgée de 60 ans étendue sur le pont, sur le marche-pied et lui évitant le heurt des poutrelles sous lesquelles elle passait à toute vapeur et l'introduisirent dans leur coupé. Là ils constatèrent avec horreur que les pieds du malheureux étaient usés jusqu'à la cheville.

Peu après, le train arrivait à Longueau, où le malade reçut les premiers soins avant d'être dirigé sur l'hôpital d'Amiens, où il se trouve actuellement.

On n'a sauvé aucun des papiers du navire.

Le capitaine estime le nombre des passagers partis de New York à 300.

Une dame Dix, femme d'un courtier était à bord avec 3 enfants et une gardienne seule, elle a été sauvée. 3 fois la chaloupe sur laquelle ils étaient montée chavira.

Un passager dit qu'il y avait de 3 à 400 passagers à bord. Tous les lits avaient été retenus, et tout le monde était retiré. Le brouillard était épais. Le navire filait rapidement. Le choc fut violent, que le Narragansett coula en 5 minutes. Presqu'immédiatement après le choc, le feu se déclara à l'avant et se propagea sur tout le navire en un clin d'œil.

Le récit du désastre par un nommé Cornelius Henry, de Boston, est très dramatique. Il ne put se sauver qu'en se jetant à l'eau et en atteignant à la nage une chaloupe. Il fait l'éloge du sangfroid des officiers du Stonington.

New York, 12.—Un passager du Stonington fait une description navrante du désastre. Quand le choc eut lieu, tout le monde courut en vêtements de nuit sur le pont. Le Narragansett fut immédiatement enveloppé dans les flammes et sombra bien vite.

Les cris des passagers du Narragansett étaient déchirants. Du Stonington on les voyait se débattre dans l'eau. Bien des moments toutes les chaloupes du Stonington furent à l'eau. Par malgrade, on avait laissé les tampons ouverts, et les chaloupes se remplirent vite d'eau, ce qui retarda les opérations de sauvetage.

On en sauva le plus qu'on put. Ils étaient tous